

Comité Syndical du 22 juin 2026

Le Comité syndical du SICECO s'est réuni le 22 juin 2026 à 17h00 dans la salle polyvalente de Sombornon (Salle de cinéma et de conférences).

ÉTAIENT PRESENTS :

Jean-Noël	MORY
Benjamin	LEROUX
Cyril	DESCHAMPS
Edouard	AÏN
Christophe	BELLANG
Emilie	ALIF
François	DOS REIS
Frédéric	NUDANT
Dominique	DUPONT
Christiane	DE LA GRANGE
Serge	CORVINO
Stéphane	GUIGOT
Pierre	MARGEON
Catherine	DAVADAN
Dominique	LAMBERT
Jean-Claude	GAILLARD
François	POLETTE
Sandrine	LARDY
Serge	VIGOT
Pascal	GRAPPIN
Lionel	HOUÉE
Sabrina	DUCHANNOY
Antonio	COBOS
Marinette	JUNOT-CAPELLI
Maxime	CHARY
Olivier	PIRAT
Philippe	MORAL
Philippe	RUPIN
Max	DE LA TOUR D'AUVERGNE
Hugues	ANTOINE
René	KREMER

Michel	JEANDET
Thiery	ROLLAND
Jonathan	THIERRY
Alain	GIARDINIERE
Florian	CHAMBRIER DONNADIEU
Bernard	HINSINGER
Denis	JOLIET
Jean-Jacques	CLERC
Gilles	BIANCONE
Jean-Denis	STAIGER
Marc	CHAUTEMPS
Philippe	VEUILLET
Nicolas	SAUNOIS
Eric	AVENTINO
Raphaël	LEBOIS
Philippe	STEIB
Patrick	DUTHU
Sylvain	REBEROL
Luc	BAUDRY
Jean-Marc	MARCHAL
Eric	COULAUD
François	BOUDRY
Francis	PERDERISET
Gilbert	GATTAUT
Claude	FONTAINE
François	RIOTTE
Laurence	TOULOUSE
Jean-Pierre	CLERC
Laëtitia	PROUIN
Jean-Michel	MARS
Alexandre	RAILLARD

Florence	BOUCHARD
Eric	SKLADANA
Emeline	GIRARD-BECQ
Dominique	LANBER
Sylvia	GUITTON
Jérôme	PETIDENT
Norbert	PERROT
Agnès	LACHAT
Martine	EAP-DUPIN
Hervé	GUENEAU
Gilles	GUYARD
Pierre	BRIGAND
Christine	SEGUIN-VOYE
Michel	LAIBE
François	MARTIN
Gilles	DESSEREY
Gérard	BOUSSARD
Eric	NIEF

Christophe	PRIOUX
Michel	RAVAROTTO
Stéphane	DAHLEN
Julien	DUPONT
Philippe	FALCE
Pascal	PETOT
Jean-Louis	SIMONNET
Jean-Paul	CHAPUIS
Pascal	OUDOT
Lionel	MICHEA
Alain	BECQUART
Mathias	CHOPARD
Didier	TOUBIN
Denis	CHARLOT
Jérôme	THEVENEAU
Lucie	FOURNIER-BONNIN

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- Frédérick DRAPPIER a donné pouvoir à Eric ROUSSEAU ;
- Juliette PINGAT a donné pouvoir à Stéphane DAHLEN ;
- Jean-Noël MORY a donné pouvoir à Christine SEGUIN-VOYE
- Thierry JONATHAN a donné pouvoir à Hugues ANTOINE
- Francis PERDERISET a donné pouvoir à Luc BAUDRY
- Laurence TOULOUSE a donné pouvoir à Alexandre RAILLARD
- Eric SKLADANA a donné pouvoir à Christine SEGUIN-VOYE
- Jean-Paul CHAPUIS a donné pouvoir à Lionel MICHEA
- Patrick JOLY a donné pouvoir à Pascal PETOT
- Bernard SOUBEYRAND a donné pouvoir à Jérôme THEVENEAU
- Emeline GIRARD-BECQ a donné pouvoir à Emilie ALIF

PARTICIPAIENT A LA RÉUNION :

- Jean-Michel JEANNIN, Directeur Général des Services ;
- Denis BOURLIER, Responsable du Service Affaires Générales et Finances ;
- Nathalie BLANC, Responsable du Service Communication, Relations publiques et Protocole ;
- Pascaline FISCH, Responsable du Service Énergie ;
- Bruno KABLITZ, Responsable du Service Réseaux, Mobilité et Informatique-SIG.

Le Président du SICECO, Pascal GRAPPIN, accueille et remercie les délégués présents.

93 délégués pouvant voter ont signé les feuilles d'émargement. **11 pouvoirs** ont été donnés.

Le Président annonce que le quorum de 71 délégués est atteint. Il ouvre par conséquent la séance.

1) Allocution du Président :

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués et remercie la commune de Sombernon et son Maire pour son accueil.

Avant de commencer l'étude des sujets inscrits à l'ordre du jour, il informe les élus du Comité de certains points d'actualité :

- **Nouvel acte de décentralisation :**

Monsieur Grappin alerte le Comité sur les dangers de ce projet de loi qui de facto mettra en péril la bonne gestion des réseaux et la défense des adhérents qui en sont les propriétaires.

Les élus vont être sollicités pour prendre une délibération visant à montrer au Gouvernement leur opposition à ce projet de Loi.

Addendum : depuis la réunion de l'Assemblée Générale du SICECO, le gouvernement a décidé de retirer en totalité ce projet de loi.

- **Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes « Soutien des collectivités aux EnR »**

Il s'agit d'une instruction nationale découlant du rapport de la Cour des Comptes relatif aux dispositifs de financement des ENR. Il a été demandé à plusieurs CRC d'effectuer des contrôles régionaux afin d'analyser l'action des collectivités locales dans ce domaine (48 structures sont concernées sur 6 Régions).

Le contrôle porte sur le SICECO et la SEML Côte-d'Or Energies.

Un rapport provisoire sera établi au mois de septembre ; le rapport définitif est prévu en novembre.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Emilie ALIF est désignée comme secrétaire de séance.

3) Approbation du procès-verbal du Comité du 29 mai 2026 :

Le Président demande si le compte-rendu du précédent Comité suscite des observations de la part de l'Assemblée.

La réponse étant négative, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

4) Communication du procès-verbal de la réunion de Bureau du 08 juin 2026 :

Le Président demande aux Membres du Comité si la communication du procès-verbal de la réunion de Bureau précitée suscite des questions particulières.

Les Membres du Comité n'ont pas de question, le Président poursuit par conséquent l'ordre du jour.

5) Affaires générales et Finances - Ressources Humaines - Commande Publique

A - Affaires générales :

a) Composition du Bureau et des Commissions (délibération n° 074-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

Les Membres des commissions sont les suivants :

- **Commission « Affaires générales et finances »**

Pascal Grappin - Président CLE 3	Claude Fontaine CLE 7
Jean-Noël Mory CLE 1	Eric Skladana CLE 8
Hugues Antoine CLE 4	Christine Seguin-Voye CLE 9
Nicolas Urbano CLE 5	Luc Baudry CLE 12

- **Commission "Energie et transition énergétique"**

Claude FONTAINE - Président CLE 7	Patrick DUTHU CLE 6
Émilie ALIF CLE 1	Jérôme PETIDENT CLE 8
Benjamin LEROUX CLE 1	Émilie GIRARD-BECQ CLE 8
Sandrine LARDY CLE 2	Agnès LACHAT CLE 8
Pierre MARGEON CLE 2	Dominique LANBER CLE 8
Catherine DAVADAN CLE 2	Michel VILLARMET CLE 9
Dominique DUPONT CLE 2	Carole BERNHARD CLE 10
Philippe MORAL CLE 3	Stéphane DAHLEN CLE 10
René KREMER CLE 4	Lionel MICHEA CLE 11
Thierry ROLLAND CLE 4	Pascal PETOT CLE 11
Hugues ANTOINE CLE 4	Alain BECQUART CLE 11
Jean-Jacques CLERC CLE 5	Jérôme THEVENEAU CLE 12
Éric COULAUD CLE 6	Bernard SOUBEYRAND CLE 12

- **Commission "Eclairage public et équipements électriques collectifs"**

Hugues ANTOINE - Président CLE 4	Philippe VEUILLET CLE 5
Jean-Noël MORY CLE 1	Philippe STEIB CLE 5
Dominique DUPONT CLE 2	François BAUDRY CLE 6
Pierre MARGEON CLE 2	Jean-Michel MARS CLE 7
Catherine DAVADAN CLE 2	Jérôme PETIDENT CLE 8
Christiane DE LA GRANGE CLE 2	MICHEL LAIBE CLE 9
Lionel HOUÉE CLE 3	Gilles DESSEREY CLE 9
Olivier PIRAT CLE 3	Eric ROUSSEAU CLE 9
Thierry ROLLAND CLE 4	Pascal PETOT CLE 11
Bernard HINSINGER CLE 4	Mathias CHOPARD CLE 11
Éric AVENTINO CLE 5	Didier PETITJEAN CLE 12
Nicolas URBANO CLE 5	

- Commission "Réseaux électriques, réseau gaz et communications électroniques

Luc BAUDRY - Président CLE 12	François RIOTTE CLE 7
Dominique LAMBERT CLE 2	Agnes LCHAT CLE 7
François POLETTE CLE 2	Gilles DESSEREY CLE 9
Lionel HOUÉE CLE 3	Eric ROUSSEAU CLE 9
Sabrina DUCHANOY CLE 3	Pascal OUDOT CLE 11
Michel JEANDET CLE 4	Frédéric DRAPPIER CLE 12
Alain GIARDINIERE CLE 4	Frédéric NUDANT CLE 1
Hugues ANTOINE CLE 4	
Nicolas URBANO CLE 5	
Gilles BIANCONE CLE 5	
Jean-Jacques CLERC CLE 5	
Gérard VERDREAU CLE 6	

b) Constitution des Commissions d'appels d'offres, jury de concours, Commission d'ouverture des plis et des délégations de service public (délibération n°057-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

En plus du Président du SICECO, Membre de droit, sont élus Membres titulaires de ces commissions :

- Hugues Antoine CLE 4
- Nicolas Urbano CLE 5
- Luc Baudry CLE 6
- Claude Fontaine CLE 7
- Pascal Petot CLE 11

c) Désignation des Membres de la CCSPL (Délibération n°058-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

Sont désignés Membres de la CCSPL :

Lionel HOUÉE CLE 3	Antonio COBOS CLE 3
Hugues ANTOINE CLE 4	Serge CORVINO CLE 2
Claude FONTAINE CLE 7	Stéphane GUIGOT CLE 2
Christine SEGUIN-VOYE CLE 9	Jean-Jacques CLERC CLE 5
Luc BAUDRY CLE 12	Florian CHAMBRIER DONNADIEU CLE 4

d) Commission Consultative Paritaire (délibération n° 059-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

Sont désignés membres de la CCP :

- Parmi les membres du Bureau :

Emilie ALIF CLE 1	
Pascal GRAPPIN CLE 3	
Lionel HOUÉE CLE 3	

- Parmi les membres du Comité :

Serge CORVINO CLE 2	Jérôme PETIDENT CLE 8
René KREMER CLE 4	Norbert PERROT CLE 8
Michel JEANDET CLE 4	Gilles DESSEREY CLE 9
Eric AVENTINO CLE 5	Julien DUPONT CLE 10
Philippe STEIB CLE 5	Alain BECQUART CLE 11
Eric COULAUD CLE 6	

e) Désignation des administrateurs du SICECO pour la Société d'Économie Mixte Locale « Côte-d'Or Énergies » (délibération n° 060-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation

Sont désignés Membres du CA de la SEML :

Jean-Noël Mory CLE 1
Pascal Grappin CLE 3
Luc Baudry CLE 6 - CLE 12
Claude Fontaine CLE 7
Eric Skladana CLE 8
Christine Seguin-Voye CLE 9
Pascal Petot CLE 11

f) Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie Côte-d'Or chaleur (délibération n° 061-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

Sont désignés Membres du Conseil d'exploitation :

Gérard Verdreau CLE 6
Lionel Houée CLE 3
Pascal Petot CLE 11
Nicolas Urbano CLE 5
Patrick Duthu CLE 6

B - Finances :

a) **Approbation d'un règlement budgétaire et financier dans le cadre de la nomenclature comptable M57** (délibération n°062-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

b) **Budget supplémentaire 2026 du Budget Principal** (délibération n°075-26-DEL)

Monsieur Grappin procède à la présentation des budgets supplémentaires pour l'exercice 2026 et précise que ces derniers suivent les orientations budgétaires prises à l'occasion du vote des budgets primitifs avec en plus des ouvertures de crédits supplémentaires en investissement pour :

- Les aides à la rénovation énergétique des bâtiments (+ 890 000 €),
- Les travaux pour les réseaux électriques et l'éclairage public (+ 1 800 000 €),

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

c) **Budget supplémentaire 2026 du budget annexe « IRVE »** (délibération n°064-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

d) **Affectation du résultat (Budget régie « Côte d'Or Chaleur »)** (délibération n°065-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

e) **Budget supplémentaire 2026 de la Régie « Côte d'Or Chaleur »** (délibération n°066-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

f) **Constitution d'une provision complémentaire pour risque liée au contrat de concession** (délibération n°067-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

- g) Souscription d'un prêt court terme pour le Budget Régie Côte-d'Or Chaleur - Financement de la réalisation du réseau de chaleur de SAULIEU CENTRE
(délibération n° 068-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

- h) Souscription d'un prêt long terme pour le Budget Régie Côte-d'Or Chaleur - Financement de la réalisation du réseau de chaleur de SAULIEU CENTRE
(délibération n° 069-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

- i) Souscription d'un prêt court terme pour le Budget Régie Côte-d'Or Chaleur - Financement de la réalisation du réseau de chaleur de POUILLY-EN-AUXOIS
(délibération n° 070-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

- j) Souscription d'un prêt long terme pour le Budget Régie Côte-d'Or Chaleur - Financement de la réalisation du réseau de chaleur de POUILLY-EN-AUXOIS
(délibération n° 071-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

- k) Emission des titres aux adhérents relatifs aux cotisations, services et participations dès juillet

Les Membres du Comité sont informés de l'émission au cours de l'été des titres relatifs aux participations suivantes :

Participation	Objet
Cotisations d'adhésion aux communes du SICECO	- 0,11 € par habitant
Cotisations relatives aux services et compétences dans le secteur de l'énergie	- Cotisations relatives aux missions de Conseil en Energie Partagée (CEP) - Cotisations et refacturation des heures liées au service Suivi et Management de l'Energie (SME)
Participation à la maintenance de l'éclairage public	- Refacturation de 67 % du TTC de la maintenance payée par le SICECO en 2025 (en moyenne 9€/PL)
Frais de fonctionnement des marchés d'électricité du Groupement régional d'achats d'énergies	- Marchés d'électricité 2026-2028 : ENGIE (bâtiments hors TRVe) et OCTOPUS ENERGY (Eclairage public et HVE) - Forfait 182,6 € si conso < 100 MWh/an ; au-delà : 0,61*conso*3 ans (de 186 à 6 061 €) - Exonération des communes rurales

C - Commande publique

- ✓ Information sur les marchés conclus au cours du 1^{er} semestre 2026
Le récapitulatif des travaux conclus au cours du 1^{er} semestre est transmis en annexe 1.

6) Affaires techniques

A - Éclairage public :

- a) Liste des travaux d'équipements électriques collectifs - Programme 2026 (délibération n°072-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.
La liste des travaux est jointe en annexe 2.

B - Énergie :

- a) Régie Côte-d'Or Chaleur

- ✓ Information sur l'état d'avancement de la construction des 3 nouveaux réseaux de chaleur : Arnay-le-Duc, Pouilly-en-Auxois et Saulieu Centre

La synthèse de l'avancement des travaux est jointe en annexe 3.

C - SEML Côte d'or Energies

- a) Convention de mise à disposition de moyens avec la SEML Côte d'Or Énergies

La délibération est prise à l'unanimité dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation (délibération n°073-26-DEL)

8 Questions diverses

Prise en charge des frais de déplacement des élus :

Rappel:

Pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de leurs frais de déplacement aux assemblées et aux commissions les délégués titulaires et suppléants doivent communiquer:

- un RIB
- Une copie de la carte grise

Éléments à transmettre par voie postale : SICECO -
9A rue René Char - 21000 Dijon

Ou par courriel: mjafflin@siceco.fr

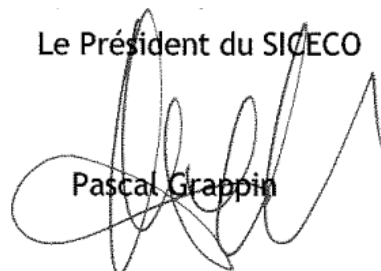
9 Agenda :

- Vendredi 3 juillet - 10h30 : inauguration du parc PV des Roches Bleues développé par la SEML COE
- En septembre : CCSPL
- Jeudi 10 septembre 9 h00 : Réunion de bureau
- Jeudi 10 septembre 14h30 : Commission Energie et Transition énergétique
- Réunions de CLE : du jeudi 1^{er} octobre au mardi 20 octobre
- Vendredi 11 septembre - 10h00 : Comité technique SEML COE
- Lundi 12 octobre 9h00 : Commission Réseaux électriques
- Jeudi 22 octobre 9h00 : Réunion de bureau
- Jeudi 22 octobre 14h30 : Conseil d'administration SEML COE
- En novembre - 9h00 : Commission consultative paritaire EPCI
- Jeudi 5 novembre - 9h00 : Commission énergie et Transition énergétique
- Mardi 10 novembre - 9h00 : Commission Affaires générales et Finances
- Jeudi 19 novembre - 9h00 : Réunion de bureau (DOB)
- Mercredi 25 novembre - 14h00 : Commission Affaires Générales et Finances (BP)
- Du 24 au 26 novembre : Salon des Maires et des Collectivités locales (Paris)
- Jeudi 26 novembre 9h00 : Commission Equipements électriques Collectifs
- Vendredi 27 novembre - 17h00 : Assemblée générale (DOB)
- Mercredi 2 décembre - 14h00 : Réunion de bureau
- Jeudi 10 et vendredi 11 décembre : Salon des maires de la Côte d'or
- Lundi 14 décembre - 17h00 : Assemblée générale BP

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les personnes présentes et lève la séance à 18h30.

Fait à Dijon, le 07 juillet 2026

Le Président du SICECO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Grappin', written over the printed name.

Pascal Grappin

Pascal GRAPPIN



Commande Publique

Marchés conclus au cours du 1^{er} semestre

Commande publique : Bilan des marchés passés au 1^{ère} semestre 2026

Objet du marché	Attributaire	Montant annuel HT	Procédure
Travaux complexes d'électrification rurale – Dissimulation et renforcement des réseaux – Année 2026 Relance du lot géographique n° 7 Durée du marché : du 19 mars 2026 au 31 janvier 2027 inclus	Entreprise SOBECA 21220 GEVREY CHAMBERTIN	600 000 €	Procédure formalisée (appel d'offres ouvert) : Accord cadre à bon de commande mono-attributaire
Entretien-maintenance de type P2 pour la chaufferie bois-fioul et le réseau de chaleur de FONTAINE FRANCAISE (2026-2029) Marché notifié le 10/03/2026, reconductible deux fois sur une période d'une année (durée maximale de 3 ans)	Maintenance Audit Assistance 21160 MARSANNAY LA COTE	15 276,00 €	Procédure adaptée

Commande publique : Bilan des marchés passés au 1^{ère} semestre 2026 (suite)

Objet du marché	Attributaire	Montant annuel HT	Procédure
Construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur à Pouilly en Auxois (21320), quartier Ponsard Durée du marché : 6 mois à compter du 16/06/2026	Lot n° 1 : VRD – terrassement – Maçonnerie : Entreprise STAR TERRASSEMENT 21540 MESMONT Lot n° 2 : chauffage : Entreprise LASTELLA GENIE CLIMATIQUE (LGC) 21160 MARSANNAY LA COTE	123 379,90 € 666 835,41 (y compris la maintenance sur 2 ans)	Procédure adaptée

Objet du marché	Attributaire	Montant annuel HT	Procédure
Création d’une chaufferie biomasse et de son réseau de chaleur urbain à SAULIEU Centre (21210) Durée du marché : 15 mois à compter du 17/06/2026	Lot n° 1 : Chaudière bois et accessoires : Entreprise SAELEN ENERGIE 73800 STE HELENE DU LAC	864 204,80 €	Procédure adaptée
	Lot n° 2 : Equipements, chauffage et électricité : Entreprise LASTELLA GENIE CLIMATIQUE (LGC) 21160 MARSANNAY LA COTE	872 951,96 (y compris la maintenance sur 2 ans)	
	Lot n° 3 : Génie civil, serrurerie, bardage : Entreprise DEBLANGEY 21210 SAULIEU	695 883,65 €	
	Lot n° 4 : Réseau de chaleur – RCU (VRD, fourniture et pose de tubes) Entreprise COLAS 21601 LONGVIC (mandataire et co-traitant 1) AXIOM TUBES 67720 HOERDT (Co-traitant 2) ARCS-TP 52290 Co-traitant 3)	982 469,47 €	



BS 2026

[illegible]

État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : ARNAY-LE-DUC

Construction en cours

- 2 chaudières plaquettes de 300 kW
- 1 chaudière granulés de 330 kW
- 3 abonnés : Commune, Com-Com, Collège
- Investissement : 1 300 k€ HT
- Subventions : 962 k€
- CEE : 555 k€

Mise en service : septembre 2026

⇒ Respect contrainte planning CEE

Consultation approvisionnement en bois à venir : baisse humidité max (30% au lieu de 35%) suite échange avec le fabricant chaudières



État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : ARNAY-LE-DUC

Entreprises attributaires des travaux et maintenance

			Après négociation
N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Montant commandé marché € HT
01	VRD - Terrassement	STAR TERRASSEMENT(21 MESMONT)	148 810 €
02	Gros-œuvre	SAS DUFRAIGNE(71 AUTUN)	205 000 €
03	Étanchéité	SOPREMA(21 CHENOVE)	32 260 €
04	Bardage bois - serrurerie	LES CHARPENTIER DE BOURGOGNE (21 LONGVIC)	124 552 €
05	Chauffage	LGC (LATELLA GENIE CLIMATIQUE) (21 MARSANNAY LA COTE)	674 919 €
			1 185 541 €

Montant prévisionnel PRO DCE (avant retour ABF) 1 143 672 €

Ecart offre / PRO DCE (avant retour ABF) **3,7%**

Montant demande subventions + travaux secondaires 1 246 090 €

Écart offre / dde subventions **-4,9%**

N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Montant forfaitaire annuel € HT
05	Maintenance	M2A	10 000 €



Lancement construction 16/06

- 1 chaudière plaquettes de 350 kW
- 2 chaudières granulés de 250 kW
- 3 abonnés : EHPAD, Com-Com, Collège
- Investissement : 918 k€ HT
- Subventions : 673 k€
- CEE : 277 k€



Mise en service : janvier 2027

⇒ Respect contrainte planning CEE

Consultation approvisionnement en bois à venir :
baisse humidité max (30% au lieu de 35%) suite
échange avec le fabricant chaudières



Entreprises attributaires des travaux et maintenance

N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Avant négociation
			Montant commandé marché € HT
01	VRD - Terrassement -	STAR TERRASSEMENT (21540 MESMONT)	123 380 €
02	Chauffage	LGC (LATELLA GENIE CLIMATIQUE) (21160 MARSANNAY LA COTE)	666 835 €
			790 215 €

Montant prévisionnel PRO DCE 998 909 €

Écart offre / PRO DCE **-20,9%**

Montant travaux pour demande subventions 1 109 441 €

Écart offre / dde subventions **-28,8%**

N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Montant forfaitaire annuel € HT
02	Maintenance	M2A	10 318 €



État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : SAULIEU Centre

● Lancement construction 17/06

- 2 chaudières plaquettes de 800 kW
- 1 chaudière fioul de 1 500 kW
- 5 abonnés : Commune, Hôpital, Collège, Orvitis, Particulier
- Investissement : 3 800 k€ HT
- Subventions : 2 219 k€
- CEE : 1 231 k€



● Fouilles archéologiques probables : 5 zones diagnostiquées (vestiges trouvés)

- Enjeu : respect contrainte planning CEE

● Mise en service : mai 2027



État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : SAULIEU Centre

Entreprises attributaires des travaux et maintenance

			Avant négociation
N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Montant commandé marché € HT
01	Chaudière bois et accessoires (hors maintenance)	SAELEN ENERGIE (73800 SAINTE HELENE DU LAC)	864 205 €
02	Equipements, chauffage et électricité	LGC (21160 MARSANNAY-LA-COTE)	821 690 €
03	Génie civil, serrurerie, bardage	DEBLANGEY (21110 SAULIEU)	553 357 €
04	Réseau de chaleur-RCU (VRD, fourniture de tubes, pose de tubes)	COLAS (21600 LONGVIC) AXIOM TUBES (67720 HOERDT) ARCS-TP (52 ECLARON)	982 469 €
			3 221 721 €

Montant prévisionnel APD 3 651 199 €

Écart offre / APD **-11,8%**

Montant travaux pour demande subventions 3 601 425 €

Écart offre / dde subventions **-10,5%**

N° lot	Intitulé lot	Entreprise prestataire	Montant forfaitaire annuel € HT
02	Maintenance	M2A	25 406 €

